

L'ACTU MUNICIPALE

**ZOOM sur : Patrimoine,
Une nouvelle charpente
pour l'église.**

Le temps qui passe, la corrosion, la pollution... Autant de maux qui affectent et fragilisent nos bâtiments, notamment les plus anciens. Notre église, vénérable édifice remontant à la moitié du XIXe siècle, ne fait pas exception à la règle.

Mais si certains dommages, quoique regrettables, ne représentent pas un danger, il en allait tout autrement de la dégradation de sa charpente qui menaçait la solidité de l'église et présentait un risque pour les visiteurs.



Depuis quelques mois déjà, la municipalité avait prévu de remédier à ce problème. Cependant, une opération de réfection de cette ampleur nécessite non seulement des finances mais aussi du temps, compte tenu des procédures à mettre en œuvre. Car il s'agissait de remplacer la charpente sur toute la partie droite de la toiture.

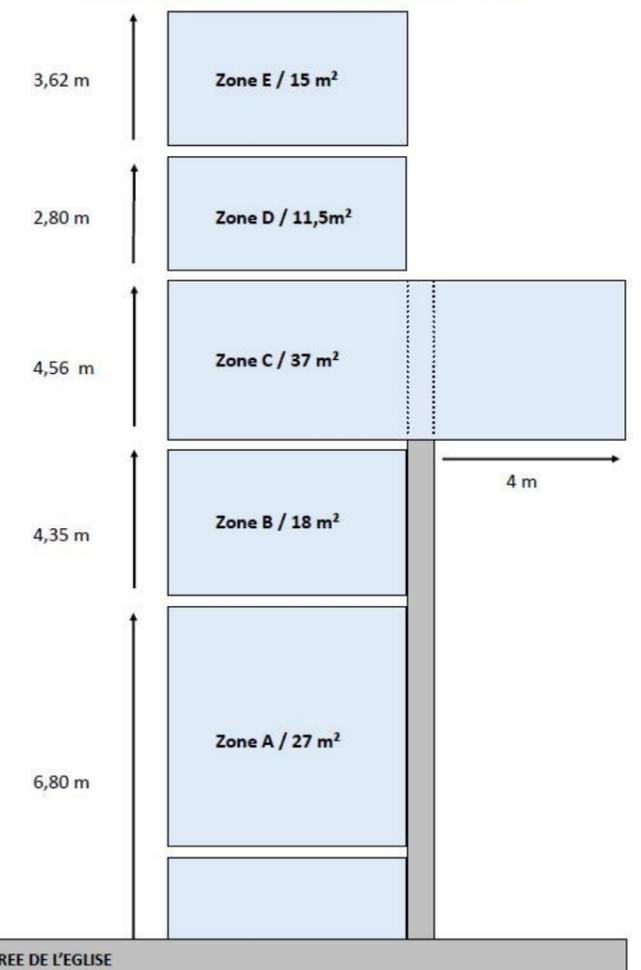
Grâce aux aides provenant du fonds de concours de l'Agglomération du Gard Rhodanien et de la dotation globale d'équipement des services de l'Etat, les travaux ont pu être réalisés par l'entreprise SALVADOR de Tresques, courant janvier/début février.

Coût et financement des travaux

Montant total des travaux : 25 788,20 € HT
Financement Agglo : 9 902,65 €
Dotation Etat : 7 900,00 €
Reste à charge pour la commune : 7 985,55 €

Pour effectuer les diverses opérations, le chantier a été « découpé » en 5 zones distinctes à traiter successivement (voir schéma ci-dessous),

TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHARPENTE ET DE LA TOITURE DE L'EGLISE



N°3, Mars 2021

EDITO

Pour les collectivités, c'est la règle : les premières semaines de l'année sont consacrées à l'élaboration du budget.

Au fil du temps, l'exercice s'avère de plus en plus délicat. D'une part, les dotations de l'Etat ont subi une sérieuse cure d'amaigrissement. D'autre part, nous sommes confrontés à la crise sanitaire laquelle génère des dépenses qui ne pesaient pas sur nos finances auparavant : matériel d'hygiène spécifique notamment, ou réorganisation de lieux (comme l'obligation de revoir certains locaux et espaces des écoles). Par ailleurs, elle freine, voire anéantit, les possibilités de générer des recettes.

Nos arbitrages n'auront d'autre choix que de tenir compte de ces paramètres. Autrement dit, il nous faut cibler nos actions et les lisser dans le temps, tout en continuant à contenir nos dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement. Ce travail de réflexion est en cours. Le vote du budget va intervenir d'ici peu et nous reviendrons prochainement plus en détail sur les décisions prises.

Pour l'heure et dans un tout autre registre, nous nous sommes également attelés à éditer un nouveau plan de notre commune (gratuitement grâce à une régie publicitaire). Le précédent, paru il y a déjà 6 ou 7 ans, était devenu obsolète compte tenu de l'évolution du territoire et plus précisément de l'apparition de nouvelles constructions et infrastructures.

Nous attendons la nouvelle version, plus complète mais aussi plus moderne, dans le courant du printemps.

Outre qu'elle vous sera distribuée en boîtes aux lettres, elle sera disponible en mairie mais surtout à l'Office de Tourisme Provence Occitane de l'Agglo du Gard Rhodanien. Par sa large diffusion, ce support contribuera sans aucun doute à accroître la visibilité ainsi que le rayonnement de notre village au sein de l'Agglo, au plan touristique comme au plan culturel.

Olivier ROBELET, Maire de Montfaucon

SOMMAIRE

1 Editorial

2 à 4 L'actu municipale:
ZOOM sur : Patrimoine, une nouvelle charpente pour l'église—**Bloc Notes— Réglementation :** circulation des voitures sur certaines voies communales— **Educations :** inscriptions scolaires—**Santé :** vaccination des seniors, des rendez-vous en attente

4 Associations, Kiféquoï :

Les Jardins de Montfaucon : matinale de nettoyage le 6 mars

5, 6 Ici et Ailleurs :

correspondant Midi Libre, Emilie Esthétique, l'Agglo Mobile— Agglo : redevance incitative

BLOC- NOTES

Depuis le 22 février, accueil mairie/agence postale ouvert : le lundi de 9h à 12h — du mardi au vendredi de 9h à 13h et le samedi de 9h à 11h30.

Ramassage des encombrants : le mardi 02 mars 2021

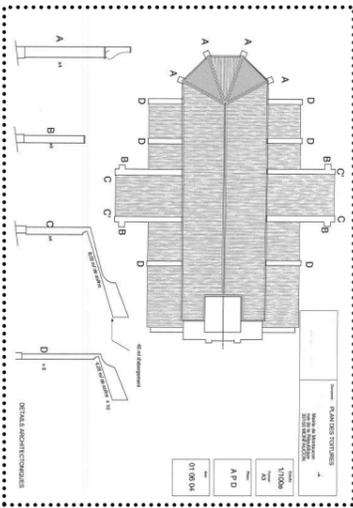
Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13

Médiathèque – prêt de livres :

Permanences :

Inchangées le mercredi : de 9h30 à 11h30
Modifiées le vendredi : de 15h30 à 17h30

Pour toute demande d'inscription, prêt, restitution, contactez la médiathèque aux horaires de permanences au : 04.66.39.52.44



selon les modalités suivantes :

- d'abord dépose de la couverture et de la charpente existante,
 - puis pose de nouveaux éléments de charpente,
 - réalisation d'une arase en béton armé,
- pose d'une couverture avec tuiles anciennes en couvert,
 - maçonnerie des tuiles,
- enfin pose de solins en plomb.

Avec sa toiture (et son ossature) remise à neuf, l'église offre désormais plus de sécurité aux fidèles et aux visiteurs, de même qu'aux mobiliers qu'elle abrite tels que son maître-autel et ses fonts baptismaux, lesquels ont fait l'objet d'une demande d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Réglementation :

Circulation des véhicules à moteur sur certaines voies de la commune

Afin de limiter les nuisances à la faune, la flore et plus généralement à certains espaces naturels de la commune, le maire a pris un arrêté (N°17/2021) visant à interdire l'accès des véhicules à moteur sur plusieurs voies du territoire communal :

chemin de Chambonnet,
 Chemin du Puits Marin (du croisement chemin de Chambonnet à la station de pompage)
 chemin de la Digue
 chemin de la Gardette (50 m après le N°14 chemin de la Gardette)
 chemin du Port
 Chemin de Saint-Maur
 Ancien chemin de Bagnols (croisement chemin de la Tuilerie).

Seuls les propriétaires et leurs ayant-droits, ainsi que les personnes remplissant une mission de service public ou celles intervenant à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis sont autorisés à y circuler.

L'interdiction d'accès aux voies ou portions de voies concernées sera matérialisée à l'entrée de chacune d'elles par un panneau.
 Les infractions à cette réglementation sont passibles d'une amende (celle prévue pour les contraventions de 5^e classe) et d'une immobilisation administrative ou judiciaire du véhicule.



Education, scolarité : **Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021**



Les directrices des établissements scolaires recevront les familles **durant la semaine du 8 mars 2021** :

lundi **08 mars** de 17h15 à 18h30,
 mardi **09 mars** de 14h à 18h
 jeudi **11 mars** de 17h15 à 18h30.

A NOTER : pour des raisons d'organisation et de planning, la date du jeudi 11 mars est annulée et remplacée par les dates suivantes :

lundi **15 mars** de 17h15 à 18h30
 mardi **16 mars** de 17h15 à 18h30.

Les parents qui ne pourront pas se déplacer ces jours-là sont invités à prendre rendez-vous par téléphone.

Santé : **Vaccination des séniors, rendez-vous en attente**



Dès le début de la campagne de vaccination, la municipalité a invité les séniors de la commune âgés de 75 ans et plus n'ayant pas d'accès à internet, à se faire connaître en mairie.

Marie-Laure AUBERT, conseillère municipale, se chargeait en effet de les recenser puis de prendre rendez-vous pour eux, via la plate-forme Doctolib, auprès des centres de vaccination de Bagnols-sur-Cèze ou des Angles.

Toutefois, **pour l'heure, ces centres sont confrontés à une pénurie de vaccins.** C'est pour cette raison que **dans l'immédiat les demandes de rendez-vous n'ont pas pu aboutir et sont en attente.**

M.L Aubert recontactera bien évidemment toutes les personnes concernées, dès que les centres Anglois et Bagnols seront à nouveau en mesure d'assurer la vaccination.

**VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS,
 VOUS VOULEZ VOUS
 FAIRE VACCINER ?**

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

UNIQUEMENT

Par téléphone au :
08.09.54.19.19 (numéro vert)

Sur internet :
**centre de vaccination
 de Bagnols-sur-Cèze, site DOCTOLIB**

CENTRE DE VACCINATION GRAND PUBLIC
 Centre Culturel Léo Lagrange, salle D,
 Place Flora Tristan, 30200 Bagnols/Cèze


 Centre de vaccination du CHU de Bagnols/Cèze
 En partenariat avec la mairie
 Et les services de santé libéraux (médecins, IDE)

ASSOCIATIONS : KIFEKOI ?!

Les Jardins de Montfaucon : 2e édition de la Matinale de nettoyage

L'association des jardins et les ateliers municipaux, vous invitent à nouveau à faire un **geste citoyen, en vous joignant à la matinée de nettoyage organisée** :

le samedi 6 mars 2021 à partir de 9h.

Notre première édition du 19 septembre 2020, à laquelle une cinquantaine de Montfauconnais a participé, nous a permis d'affirmer notre constat : nos abords de routes, de rues et de chemins sont toujours soumis à des actes d'incivilité. Aucun état d'âme pour jeter tout et n'importe quoi.

Dans le cadre de l'Obligation Légale de Débroussaillage, durant les mois de janvier et février, le débroussaillage au long de diverses voies communales sur une portion de 10 mètres de part et d'autre de la chaussée a été réalisé. Cette opération vise à réduire les risques d'incendie sur notre territoire.

Pour aller dans la continuité de cette action, pour que tout un chacun traversant notre village ne conserve pas une triste image, et enfin et surtout pour notre propre confort personnel et l'attention que nous portons à notre village, nous vous proposons donc cette nouvelle matinée de nettoyage.

Plastiques, cartons, ferrailles, pneus, masques... tout ce qui n'a pas sa place dans la nature, fera l'objet d'un ramassage systématique.

Programme :

Rendez-vous : 9h aux ateliers municipaux,
 ch. Du Roc de Peillet
 Boisson chaude - distribution du matériel - consignes aux équipes

Attention : nous ne distribuerons pas de gants, merci de prévoir les vôtres.

Retour aux ateliers municipaux : 12h, chacun ramène sa collecte de déchets

Verre de l'amitié !

Vous toutes et tous, Montfauconnais, associations, enfants... êtes conviés à cette matinale citoyenne. **Chaque enfant reste sous la responsabilité de l'adulte l'accompagnant.**

Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas les pollueurs que nous devons laisser faire.

**Tous ensemble,
 Œuvrons pour la beauté de notre village
 Le samedi 6 mars 2021**